



Mars 2025

Infos municipales

Mairie – 1 Place de la Mairie
85480 SAINT HILAIRE LE VOUHIS
Tél. : 02.51.46.84.93 – Fax 02.51.46.99.17
mail : mairie@sthilaire-levouhis.fr

📋 Compte rendu du Conseil Municipal du 24 Février 2025

PRESENTS : CORNIERE J.L. CHAIGNEAU D. MOREAU L. COULON D. GRELAUD S. MAQUIGNON C. METAY C. SACHOT V. LOUINEAU A. PICARD V. CHACUN B. TEXIER R. POIRON A.

EXCUSES : BOURASSEAU I. (pouvoir à D. CHAIGNEAU) C. PRAUD

ABSENTS :

SECRETAIRE DE SEANCE : Vincent SACHOT

📌 Approbation du procès-verbal de la réunion du 20 Janvier 2025

Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 20 janvier 2025 est approuvé à l'unanimité.

📌 Décisions du Maire

Décisions prises par le Maire suite à la délégation donnée par le Conseil Municipal

Décisions	Entreprises	Montant
Renouvellement licence pare-feu Mairie	APSSI Group – Pont Saint Martin	942,54 € TTC
Nettoyage circuit chauffage classes maternelles	JOUTEAU Sarl – St Vincent Sterlanges	612,00 € TTC
Contrôle légionellose bâtiments communaux	Laboratoire de l'Environnement et de l'Alimentation de la Vendée	450,92 € TTC
Maîtrise d'œuvre travaux de voirie 2025	Cabinet JEANNEAU-RIGAUDEAU-SEYDOUX – La Roche sur Yon	7 177,50 € TTC
Travaux branchement électrique API Ma supérette	DEBELEC – Bellevigny	2 340,00 € TTC
Travaux raccordement téléphone API Ma supérette	DEBELEC – Bellevigny	2 954,40 € TTC
Achat massicot école primaire	VERRIER – Les Herbiers	238,52 € TTC

Droit de préemption - Décisions prises par le Maire

Désignation et adresse du bien vendu	Décision du Maire
Maison d'habitation - 12 Rue Henri-Adolphe Archereau	Pas de préemption
Maison d'habitation – 3 Rue des Acacias	Pas de préemption

📌 Budgets Commune – Assainissement – Lotissement Les Jardins du Lavoir et Lotissement Les Aulnes : Compte financier unique 2024

Jusqu'à présent, le Maire établissait le compte administratif et le Trésorier, le compte de gestion.

Avec la mise en place de la nomenclature M57, ces deux documents fusionnent et deviennent le CFU (Compte Financier Unique) qui retranscrit les résultats comptables de l'année 2024.

Les résultats de l'exercice 2024 suivants pour les différents budgets sont approuvés à l'unanimité :

BUDGET COMMUNAL

LIBELLE	REALISE 2024
FONCTIONNEMENT	
Dépenses	765 320.89 €
Recettes	906 304.38 €
Excédent 2024	140 983.49 €
INVESTISSEMENT	
Dépenses	1 447 552.09 €
Recettes	995 134.39 €
Excédent reporté 2023	212 239.13 €
Déficit 2024	240 178.57 €

BUDGET ASSAINISSEMENT

LIBELLE	REALISE 2024
FONCTIONNEMENT	
Dépenses	45 510.71 €
Recettes	72 296.27 €
Excédent reporté 2023	17 292.24 €
Excédent 2024	44 077.80 €
INVESTISSEMENT	
Dépenses	171 073.03 €
Recettes	184 279.82 €
Déficit reporté 2023	965.42 €
Excédent 2024	12 241.37 €

BUDGET LOT. LES JARDINS DU LAVOIR

LIBELLE	REALISE 2024
FONCTIONNEMENT	
Dépenses	291 309.16 €
Recettes	306 692.47 €
Excédent reporté 2023	35 258.67 €
Excédent 2024	50 641.98 €
INVESTISSEMENT	
Dépenses	221 478.56 €
Recettes	268 089.64 €
Excédent reporté 2023	26 910.36 €
Excédent 2024	73 521.44 €

BUDGET LOTISSEMENT LES AULNES

LIBELLE	REALISE 2024
FONCTIONNEMENT	
Dépenses	784.08 €
Recettes	12 600.00 €
Excédent reporté 2022	63 069.51 €
Excédent 2024	74 885.43 €
INVESTISSEMENT	
Dépenses	0.00 €
Recettes	0.00 €
Déficit reporté 2022	0.00 €

Affectation des résultats 2024 des budgets Commune – Assainissement - Lotissement les Aulnes et Lotissement les Jardins du Lavoir

Les résultats des différents budgets approuvés lors du vote des Comptes Financiers Uniques 2024 sont affectés comme suit :

✓ **Budget Commune**

* compte 1068 - réserves

140 983,49 €

✓ **Budget Assainissement**

Considérant le transfert de la compétence assainissement au 1^{er} janvier 2025 à Vendée Eau, il convient d'intégrer les résultats de clôture du budget annexe Assainissement comme suit au budget principal de la commune :

- Résultat d'investissement, compte 001 : 12 241,37 €
- Résultat de fonctionnement, compte 002 : 44 077,80 €

✓ **Budget Lotissement Les Aulnes**

* compte 002 – excédent de fonctionnement reporté

74 885,43 €

✓ **Budget Lotissement Les Jardins du Lavoir**

* compte 002 – Excédent de fonctionnement reporté

50 641,98 €

✚ **Approbation de la convention d'occupation du domaine public consentie à la société API DISTRIBUTION SAS pour l'implantation d'un commerce de proximité**

Une convention d'occupation du domaine public pour l'implantation d'une supérette est conclue, pour une durée de 20 ans, avec la Société API DISTRIBUTION SAS. Ce document fixe les conditions dans lesquelles la Commune autorise la société à occuper le terrain communal. La collectivité percevra une redevance annuelle d'un montant de 600 €.

✚ **Approbation de la convention de subventionnement de fonctionnement avec la société API DISTRIBUTION SAS**

Dans le cadre de l'installation d'une supérette API Ma supérette, la convention de subvention de fonctionnement est acceptée. Elle prévoit le versement par la Commune, d'une subvention de 3 000 € au profit de la Sté API DISTRIBUTION SAS pour couvrir une partie des coûts de fonctionnement de ce commerce. Ce versement interviendra en une seule fois après l'ouverture du magasin.

✚ **Reprise du commerce : gérance et fixation du loyer**

Mr Tony RAMBAUD-NIOCHE projette de reprendre l'exploitation du bar. Son projet est de rouvrir ce commerce avec le bar/production gustative avec jeux (palets, flipper, fléchettes, billard...) ainsi que dépôt de pain, point relais, soirées à thèmes, concerts de petits groupes... Il prévoit une ouverture pour le mois d'avril.

Les tarifs de location sont fixés comme suit :

- location du matériel	45 € net
- loyer ensemble commercial	390 € H.T.

Monsieur le Maire est autorisé à signer le bail précaire à intervenir avec le futur gérant, Mr RAMBAUD-NIOCHE.

✚ **Questions diverses :**

*** Spectacle « Les Petits Détours »**

Les Petits Détours reviennent pour une 3^{ème} édition vendredi 7, samedi 8 et dimanche 9 mars 2025.

La Commune de Saint-Hilaire-le-Vouhis accueillera à l'Espace de l'Amitié, 2 spectacles « Pour la mare » à partager en famille, le vendredi 7 mars à 19 H et le dimanche 9 mars à 15 H.

La billetterie en ligne est ouverte sur le site de la Communauté de Communes du Pays de Chantonay. Des conseillers municipaux seront présents pour l'accueil des spectateurs.

*** Effacement de réseaux**

Dans le cadre de la sécurisation des lignes électriques, le SyDEV va en effacer une partie à La Garennes. Ces travaux sont entièrement à sa charge.

Dans ce cadre, il propose à la Commune d'effacer les réseaux téléphoniques et d'éclairage public. Ces travaux seront inscrits au budget 2025.



Infos diverses

Bibliothèque « Au pré des livres »

La bibliothèque est ouverte :

- Le mercredi de 10 heures à 12 heures 30
- Le vendredi de 16 heures à 18 heures
- Le samedi de 10 heures à 12 heures

Mois	Mercredi	Vendredi	Samedi
Mars			1er
	5	7	8
	12	14	15
	19	21	22
	26	28	29
Avril			
	2	4	5
	9	11	12
	16	18	19
	23	25	26
	30		

* **Mardi 15 Avril : les bébés lecteurs et Mardi 18 mars : les bébés signes à la bibliothèque de 10h30 à 11h15** pour les familles en priorité avec des petits de 0 à 3 ans. Inscription obligatoire auprès de Pauline au 07 84 32 92 91.

* **Temps fort « lecture de Poème » le samedi 05 avril**, où les poètes en herbes peuvent participer et venir déposer et/ou lire leurs propres poèmes.

Recensement – journée défense et citoyenneté

Les jeunes qui atteignent l'âge de 16 ans doivent **OBLIGATOIREMENT** venir se faire recenser auprès des services de la Mairie.

Qui doit se faire recenser ?

Tous les français âgés de 16 ans, filles et garçons, entre le jour de leurs 16 ans et le dernier jour du 3^{ème} mois qui suit l'anniversaire.

Où se faire recenser ?

A la mairie du domicile, munis d'une pièce d'identité et du livret de famille.

Quels sont les effets ?

Le recensement permet à l'administration :

- De convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC)
- Et l'inscrire d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.

De plus, l'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Agenda des manifestations

MARS

Vendredi 7	Spectacle Les Petits Détours	CCPC – Espace de l'Amitié
Dimanche 9	Spectacle Les Petits Détours	CCPC – Espace de l'Amitié
Samedi 15	Après-midi jeux	CPEAEP
Samedi 15	Fête de la bière à Bournezeau	USBSH

AVRIL

Samedi 05	Lecture de poèmes	Bibliothèque
Date à définir	Pêche	Les Gais Vouraziens
Samedi 19	Chasse aux œufs	Comité des fêtes
Samedi 19	Repas à thème	CPEAEP
Samedi 19	Anim'foot à Bournezeau	USBSH

